



**Adresse et siège social :**  
Maison des associations du 14<sup>ème</sup>  
ASSS – AVTM Boîte N° 43  
22 rue DEPARCIEUX  
75014 PARIS  
**Courriel :** avtm.asss@gmail.com  
**site internet :**  
<http://avtm.hautetfort.com/>



## Le mot du président

Avril 2014,

Chers amis,

Comment ne pas vous remercier pour votre générosité et pour votre fidélité : les comptes 2013 que nous publions dans cette lettre affichent une forte progression des dons par rapport à 2012 : les dons ont augmenté de 11 000 euros pour l'AVTM (99 861 euros de recettes) et sont restés stables (28 000 euros) pour l'ASSS avec en plus pour celle-ci un don exceptionnel de 13 000 euros correspondant au versement de la prime d'assurance vie d'une donatrice décédée en 2012.

Les frais généraux sont toujours très réduits en raison de la prise en charge de l'association par des bénévoles (pas de frais personnel).

En 2013, les frais de fonctionnement (2434 euros, hors frais sur transferts internationaux) ne représentent que 1,7 % des recettes comptabilisées. La forte diminution entre 2012 et 2013 s'explique par le fait que nous ne sommes plus assujettis à la certification des comptes par un Commissaire aux comptes externe.

**Nous comptons encore sur vous pour continuer de soutenir les programmes de nos amis.** Aidez-nous à faire connaître nos associations en devenant **des ambassadeurs**: faites les connaître à vos amis en en parlant autour de vous, nous vous joignons à cet effet un prospectus pour vous permettre de nous présenter autour de vous, n'hésitez pas à le faire circuler. Merci.

François Moulinier, Président de l'AVTM et de l'ASSS

## RESULTATS DE L'ANNEE 2013

Les principaux résultats sont donnés dans les tableaux suivants :

### Recettes (dons)

euros

	2012	2013
AVTM	88 539	99 861
ASSS	28 429	41 492
<b>Total</b>	<b>116 968</b>	<b>141 353</b>

### Frais de fonctionnement

euros

	2012	2013
AVTM	4 413	2 303
ASSS	417	496
<b>Total</b>	<b>4 830</b>	<b>2 799</b>

### Transferts internationaux

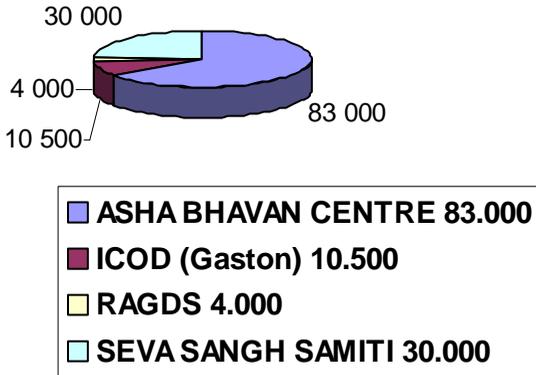
<b>Transferts de l'AVTM</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>ABC</b>	<b>86 000</b>	<b>83 000</b>
➤ Education – Malnutrition	60 750	46 700
➤ Howrah éducation-malnutrition-santé	20 250	33 800
➤ Secours exceptionnel (tornade)	5 000	2 500
<b>ICOD</b>	<b>6 800</b>	<b>10 500</b>
<b>RAGDS</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
<b>SEVA SANGH SAMITI</b>	<b>9 000</b>	<b>0</b>
<b>Cambodge</b>	<b>4 000</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>109 800</b>	<b>97 500</b>

<b>Transferts de l'ASSS</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
- SEVA SANGH SAMITI	21 000	30 000

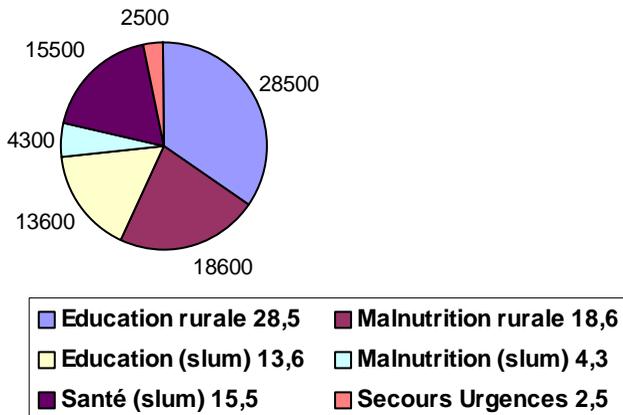
Total transféré à Seva Sangh Samiti	30 000	30 000
-------------------------------------	--------	--------

<b>Total AVTM + ASSS</b>	<b>130 800</b>	<b>127 500</b>
--------------------------	----------------	----------------

### Transferts 2013 : 127 500 euros



### Répartition du budget ABC : 83 000 euros



## LE POINT SUR LES PROGRAMMES DE NOS PARTENAIRES SOUTENUS PAR L'AVTM ET L'ASSS EN INDE

Les programmes s'inscrivent pour la plupart dans la continuité de ceux que nous vous avons présentés dans nos dernières lettres d'information :

- pour **ASHA BHAVAN CENTRE**, le dernier rapport envoyé indique que, pour la période avril 2013–janvier 2014, près de 7.000 personnes ont bénéficié des programmes soutenus financièrement par l'AVTM : 1052 enfants en éducation et 350 en programme de lutte contre la malnutrition en zone rurale, 4660 en santé, 389 en éducation et lutte contre la malnutrition, 455 en divers soutiens et formation professionnelle dans le programme de développement dans 2 slums de Howrah. Vous pouvez trouver le compte rendu détaillé sur notre site internet publié en date du 27 février 2014 illustré de nombreuses photos.

### Célébration des 15 ans de la création de Asha Bhavan Centre



*Le 22 décembre 2013 a été un jour spécial pour Asha Bhavan Centre : ils fêtaient avec une grande joie les 15 ans de leur organisation. En 1999, Asha Bhavan Centre a commencé son action comme centre de soins pour les enfants défavorisés handicapés :*

*« Aujourd'hui, nous avons grandi et rendons des services sincères et dévoués à la communauté marginalisée : faire respecter leur dignité, l'équité et augmenter la confiance en eux dans la société. Nous avons organisé des jeux et des événements sportifs comme les chaises musicales et des matchs de cricket. »*

- pour **RAGDS**, programme de santé rurale,
- pour **ICOD**, soutien à Gaston et prise en charge du foyer de 21 orphelins avec creusement d'un puits pour fournir de l'eau potable,
- pour **SEVA SANGH SAMITI** (avec le soutien de 3 ONG espagnoles et d'un généreux donateur suisse) poursuite des différents programmes dans les domaines de l'éducation, la lutte contre la malnutrition, la santé et la formation professionnelle.

**Nous faisons un point détaillé dans cette lettre sur les différents programmes de SEVA SANGH SAMITI :**

**SEVA SANGH SAMITI**

**Nous poursuivons inlassablement notre soutien à nos amis de SEVA SANGH SAMITI (comité d'entraide amical) depuis l'année 1966. C'est en effet cette année là qu'un groupe de personnes vivant dans le slum de Pilkhana, et avec l'aide du Père François Laborde, a créé le comité de SEVA SANGH SAMITI. La rencontre avec Laurence Souques en 1967 a été à l'origine de la création de l'association française Les Amis de SEVA SANGH SAMITI.**



Notre contribution de 30 000 euros par an correspond au financement du quart de l'ensemble de leurs programmes. Dans leur dernier rapport qui couvre l'année indienne qui va d'avril 2012 à mars 2013, ils nous disent combien ils sont heureux d'apporter un sourire sur les visages de tant de gens qui bénéficient de leurs différents programmes.

Voici l'ensemble de leurs projets :

➤ **Santé**

le centre médical de Pilkhana a donné plus de 30.000 consultations dont 8.683 en médecine générale, le reste en pédiatrie, gynécologie, kinésithérapie. Un second centre médical fonctionne à Banipur, il a traité 3 937 patients.



➤ **Nutrition**



122 enfants bénéficient de ce programme dont 19 résidant au foyer à Pilkhana (pris en charge chaque jour de 10 heures du matin à 15 h 30) et 103 venant consulter chaque semaine pour recevoir du lait et des céréales, et être examinés par un médecin.

➤ **Crèche**

40 enfants de 2 à 4 ans dont les 2 parents travaillent y sont admis 5 jours par semaine, ils sont suivis médicalement, sont nourris et y suivent une éducation pré-scolaire.

### ➤ Education

4 programmes d'éducation sont menés par SEVA SANGH SAMITI : le foyer pour 30 jeunes filles à Salkia (Anand Bhavan Girls Home), le centre anti-cyclone de Jarkhali dans les Sundarban qui accueille 184 enfants, l'école Baniniketan à Banipur qui accueille



90 enfants et les cours du soir périscolaires qui concernent 36 enfants à Watkins Lane, 5 jours par semaine et 2 heures par jour.



### ➤ Formation professionnelle

Elle concerne 53 stagiaires en couture sur les sites de Banipur, Salkia et Jarkhali et 4 stagiaires en menuiserie à Jarkhali.

### ➤ Secours d'urgence

Ils ont été distribués à 583 personnes pour besoins médicaux, 24 à des veuves âgées, et 3 pour des raisons diverses (mariage, décès).

**Nos associations tiennent à rendre hommage à Michel Lecompte, un ami ancien membre de leur Conseil d'Administration qui nous a quitté en 2013. Ses voyages à Calcutta pour suivre les travaux d'irrigation dans la zone de AMTA ont été précieux.**

**Voici le témoignage de Gaston : « Michel était un homme noble au sens le plus fort. C'était aussi un sage qui malgré sa grande qualification, craignait de s'imposer. Il a conquis les cœurs de tous à Jhikhira en acceptant de naviguer sur des chenaux à peine navigables et de marcher des km sous le soleil indien pour vérifier l'aménagement des 154 km de canaux. Grâce à lui, nous avons pu réaliser le projet le plus enthousiasmant que j'ai pu organiser en Inde ! Et le plus efficace ! »**

## Quelques informations sur la vie de l'Association



Au cours de l'année 2013, l'AVTM a participé à plusieurs manifestations :

- la journée mondiale des réfugiés avec la CIMADE
- le week-end Micro Don pendant lequel nous avons été présents 2 jours dans un Franprix parisien pour nous faire connaître des clients et leur demander de laisser 2 euros en caisse au profit de l'AVTM.

Nous avons réalisé plusieurs **diaporamas** et album photos visibles sur notre site internet. Ils permettent de mieux nous faire connaître lors des manifestations auxquelles nous participons. Ils peuvent vous être envoyés par mail sur simple demande.

### **Pour nos amis internautes :**

- retrouvez des nouvelles de l'AVTM et de l'ASSS et des extraits des chroniques bengalies de Gaston sur notre site internet : <http://avtm.hautetfort.com/> avec un lien direct sur les sites de ASHA BHAVAN CENTRE, ICOD et SEVA SANGH SAMITI.
- Retrouvez l'AVTM sur le site associatif Hello Asso avec possibilité de faire un don en ligne sécurisé (lien sur notre site).

L'Association vous enverra un **reçu fiscal** début 2015 pour les dons de l'année 2014.

La loi de finance vous permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Dans ces conditions, un don de 100 euros vous donne droit à une réduction d'impôts de 66 euros et vous revient à 34 euros.